

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUEMPER-GUEZENNEC EN DATE DU 17 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept mai, à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gilbert LE VAILLANT, Maire.

Membres en exercice : 15

Etaient Présents : Gilbert LE VAILLANT, Jean-Paul LE CALVEZ, Jean-Marc LE SAINT, Joële GERVAISE, Thierry ROGER, Carole LAURENT, Alain BOIN, Damien GREGOIRE Michel LOZAHIC, Christine LE ROY,

Absents excusés :

Annie LE GOFF donne procuration à Alain BOIN

Serge LE GOFF, Sonia DOLHEM, Loïc LE CALVEZ, Aurélie LE GONIDEC,

Votants : 14

Secrétaire de séance : Carole LAURENT

1 – Approbation des procès-verbaux des 4 mars et 26 mars 2021

Ils sont approuvés à l'unanimité

Monsieur le Maire a souhaité la bienvenue à Damien GREGOIRE, nouveau conseiller municipal suite à la démission de Sarah LE DIGARCHER.

Informations diverses de monsieur le maire

-Les élections départementales et régionales ont lieu les 20 et 27 juin prochain. Les services de la Préfecture incitent les membres des bureaux de vote à se faire vacciner.

-Affectée par la COVID, L'entreprise de couverture qui doit travailler sur le restaurant n'interviendra que début juin.

-L'inventaire du PLUi a bien été adressé à l'agglomération pour la date du 31 mars.

-Concernant les travaux de rénovation énergétique à la salle polyvalente, l'appel d'offres ne peut être lancé, car la commune ne dispose pas encore de tous les éléments techniques qui sont encore à l'étude.

-Le garage et la maison LE PACHE sont toujours propriété des domaines, des sondages sont à effectuer avant la transaction. Les travaux ont dû être différés en raison de la dangerosité des lieux.

-Un arrêté du Préfet des Côtes d'Armor, mettra fin aux permis de construire sur la zone de Poulogne à l'automne.

Jean-Paul LE CALVEZ informe l'assemblée du passage sur la commune, le 29 juillet d'une étape de la Kreizh Breizh Elites, course féminine, une épreuve de renommée internationale ainsi que 2 courses Handisport. Pour cela, il est nécessaire de mobiliser beaucoup d'énergie humaine. Jean-Paul LE CALVEZ rencontrera les entreprises qui seront impactées ce jour.

2 – Les subventions

L'assemblée, à l'unanimité, octroie les subventions suivantes :

ASL Tennis : 600 € - Don du sang : 80 € - - Club nautique Pontrivien : 16 €/ enfant - Humanitaire du Trieux : 50 € - Entente du Trieux : 1 000 €

Ligue contre le Cancer : 20 € - Leucémie Espoir : 20 € - France ADOT 22 : 20 €

Chambre des Métiers et de l'Artisanat : 8 €/enfant - Paimpol Armor Rugby Club / 16 €

3 – Les logements vacants

Monsieur le Maire déplore le fait qu'il y a trop de logements vacants sur la commune, et propose d'instaurer une taxe sur ces logements.

Accord à l'unanimité et adoption de la délibération

4 – Projet lotissement

Une réflexion est engagée pour rechercher un terrain afin de créer un nouveau lotissement.

5 – Cession de délaissés

La propriétaire du bien situé, 1, kerbruno souhaite vendre sa propriété, or la propriété est traversée par un chemin rural. Il est proposé de vendre la partie du chemin aux futurs acquéreurs. La propriétaire actuelle paiera tous les frais afférents à cette vente. Prix de 1,25 € le m².

A la résidence de la Providence, les propriétaires de la parcelle A 1254 souhaiteraient acquérir un délaissé communal qui jouxte leur propriété.

Accord à l'unanimité pour la vente de ce délaissé au prix de 1,25 € le m².

6 – Les animations de l'été

Les vendredis de l'été sont reconduits à partir du 9 juillet avec les marchés, les randonnées pédestres, l'exposition à l'église.

7 – Les investissements et les travaux

La commission des travaux s'est réunie le 12 mai dernier. Les élus se sont rendus à kerbénéien et kergadic pour la faisabilité de création de nouveaux arrêts de bus.

Constat du groupe de travail de voirie : plusieurs routes communales se fissurent.

A kerbourbon, à l'entrée de la propriété de Monsieur REBEL, des travaux d'enrobé doivent être effectués.

Des fossés sur des routes communales sont parfois endommagés. Ceux qui dégradent, devront assurer les réparations.

Dans une salle de classe, un mur s'effrite, des travaux sont prévus durant les vacances d'été.

Monsieur le Maire présente une proposition d'étude du SDE pour le déplacement de la commande « E » lié à la démolition du bâtiment de l'Astrolabe. La participation de la commune s'élève à 2 106,48 €.

Il présente également un devis pour l'acquisition de 2 bennes à fonds ouvrant pour le cimetière.

La commission d'appel d'offres a validé un avenant de l'entreprise LE BORGNE de – 3 152,60 €.

Jean-Paul LE CALVEZ présente un devis de la société SEDI pour les panneaux au cimetière. Un autre devis va être demandé pour des panneaux de taille plus petite.

Le SIRESCOL sollicite les communes adhérentes à approuver la sortie du syndicat de la commune de Binic/Etables-sur-Mer.

Fin de séance : 20h40